

Envoi : 21/03/2017
Réception par le Préfet : 21/03/2017
Publication : 24/03/2017



Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT

Présidence de : M. Eric STRAUMANN

PRESENTS :

MM. ADRIAN, BECHT, BIHL, Mme BOHN, M. COUCHOT, Mmes DIETRICH, DREXLER, M. GRAPPE, Mme GROFF, M. HABIG, Mme HELDERLE, MM. HEMEDINGER, JANDER, Mmes JENN, KLINKERT, LUTENBACHER, MARTIN, MEHLEN-VETTER, MILLION, MULLER Betty, M. MULLER Lucien, Mmes ORLANDI, PAGLIARULO, RAPP, M. SCHELLENBERGER, Mme SCHMIDIGER, M. TRIMAILLE, Mme VALLAT, MM. VOGT, WITH.

EXCUSES AVEC PROCURATION :

M. DELMOND donne procuration à M. STRAUMANN, Président du Conseil départemental.
M. HAGENBACH donne procuration à Mme MEHLEN-VETTER.
M. SCHITTLY donne procuration à Mme MILLION.

Le Conseil départemental,

VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences du Conseil départemental,

VU le rapport et la délibération du Conseil général n°98/I-11-02 du 22 décembre 1997 relatif aux interventions en faveur de l'éducation et de la vie scolaire et notamment au fonctionnement des classes de voile,

VU le rapport du Président du Conseil départemental,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Adopte les crédits qui vous ont été proposés dans les différentes rubriques d'intervention en matière sportive prévues dans le rapport,

- Autorise les inscriptions budgétaires telles qu'elles apparaissent dans le tableau :

- Crédits de paiement sur la section d'investissement : 905 815 €
- Crédits de paiement sur la section de fonctionnement : 1 826 500 €

- Inscrit une recette de fonctionnement à hauteur de 115 000 € suite à la liquidation de l'association de gestion du Centre Sportif Régional Alsace,

- Décide de recentrer notre soutien, dans le cadre de l'aide au sport scolaire, sur les seules classes de voile à destination des collèges et instituts médico-éducatifs et de fixer à 10 € notre participation journée/élève.
- Prend acte du compte rendu de l'Assemblée Générale du Conseil Départemental des Sports du 20 octobre 2016 portant sur l'activité de l'année 2015, déposé sur le bureau de l'Assemblée.

LE PRESIDENT



Eric STRAUMANN

Adopté à l'unanimité